



Update 5066.000

Date: 13.11.2025
Pour plus d'informations: learn.swisssalary.ch

Swiss
Salary

Informations légales

SwissSalary Ltd. se réserve l'application de l'ensemble des droits découlant du présent document.

Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit - graphiquement, électroniquement ou mécaniquement, ni copié ou enregistré à l'aide d'un système de stockage d'informations et d'interrogation de données - sans l'autorisation écrite de SwissSalary Ltd.

SwissSalary Ltd. conserve intégralement tous ses droits de propriété intellectuelle, en particulier tous les droits de brevet, de conception, d'auteur, de protection des noms et des sociétés, ainsi que les droits concernant son savoir-faire.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, SwissSalary Ltd. décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou de dommages résultant de l'utilisation d'informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation des programmes et du code source associé. SwissSalary Ltd. ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes de bénéfice, dommages commerciaux ou tout autre dommage provoqué ou supposé être provoqué, directement ou indirectement, par ce document.

copyright 1998 - 2025 Swisssalary Ltd.

Date de la modification: 13.11.2025

Mentions légales

SwissSalary AG (SwissSalary Ltd.)
Bernstrasse 28
CH-3322 Urtenen-Schönbühl
Schweiz

Tél.: +41 (0)31 950 07 77
support@swisssalary.ch
swisssalary.ch

Média social

Youtube
Facebook
Instagram
LinkedIn
Xing
X

Certification

Swissdec

Index

1	Update 5066.000 Utilisateur	
1.1	Update 5066.000 Introduction	6
1.2	Downgrade 5061.500	7
1.3	Augmentation salaire	8
1.3.1	Augmentation salariale Nouvelle procédure	8
1.4	Employé	9
1.4.1	Fiche employé TimeMachine Lieu	9
1.4.2	Fiche employé TimeMachine entrées multiples	9
1.4.3	LPP Salaire fictif Eléments salaire	9
1.4.4	Calculer effectif la LPP Modifications du pourcentage d'emploi TimeMachine	9
1.4.5	Fiche employé Impôts transfrontaliers	9
1.5	Traitement de salaire	10
1.5.1	TapBoard Projet avec tâche de projet	10
1.5.2	Traitement de salaire acompte SwS EasyRapport Import	10
1.5.3	Traitement de salaire commission manquante	10
1.5.4	Salaire soumis à l'impôt à la source Jours passés à l'étranger	10
1.5.5	Traitement de salaire Compensation salariale nette	10
1.5.6	Mois de sortie 13e mois de salaire Paiement immédiat	10
1.5.7	Paiement après départ Remboursement de la cotisation AC	11
1.5.8	Calcul des valeurs limites plusieurs périodes d'emploi	11
1.5.9	Provision pour vacances Calcul avec solde de l'année précédente	11
1.5.10	Fichier de paiement Données de l'expéditeur	11
1.5.11	Fichier de paiement Compte de débit standard	11
1.5.12	Fichier de paiement SPS 2025	11
1.6	Rapport	12
1.6.1	Décompte salaire Modifications salariales	12
1.6.2	Fiche Rapport d'activité et EasyRapport Déduction des pauses	12
1.6.3	Compte salaire personnel Recapitulation	12
1.6.4	Fiche EasyRapport Date sur la base de TapBoard	12
1.6.5	Compte salaire personnel FTE et Headcount	12
1.6.6	Certificat salaire Traduction italienne	12
1.6.7	Certificat de salaire Déduction Impôt à la source	12
1.6.8	Certificat de salaire Annexe Autriche	13
1.6.9	Benefit Évaluation emploi en cours de mois	13
1.6.10	Benefit Évaluation date de facturation en cours de mois	13

1.6.11	Rapport LPP-DTA Mutations	13
1.6.12	Évaluation du temps Vacances en jours	13
1.6.13	Rapports Traduction Pays et régions	13
1.7	Déclaration de salaire	14
1.7.1	Déclaration de salaire AVS et CAF Validation	14
1.7.2	Déclaration de salaire Délai de transmission	14
1.7.3	Déclaration de salaire Archiver	14
1.7.4	Déclaration de salaire AHV et déclaration	14
1.7.5	Déclaration de salaire EMA	14
1.7.6	Déclaration de salaire IS calcul de date	14
1.7.7	Déclaration de salaire Message d'erreur	15
1.8	Interfaces	15
1.8.1	SAP Business One Dimensions	15
1.8.2	UKA 9.1 Code lieu de travail	16
1.8.3	UKA 9.1 Unités organisationnelles	16
1.8.4	UKA 9.1 Appel via le traitement de salaire	16
1.8.5	UKA 9.1 Contrat de travail	16
1.8.6	UKA 9.1 Statistiques Groupes	16
1.8.7	UKA 9.1 Calcul des valeurs salariales	16
1.8.8	UKA 9.1 UVG Salaire maximum	17
1.8.9	UKA 8.9 Ajustement des valeurs salariales	17
1.9	Administration	17
1.9.1	Souches de N° Liens	17
1.9.2	Benefit Mode de calcul Basic	17
1.9.3	Benefit approches	17
1.9.4	Benefit Fonds social Base LAA	17
1.9.5	Benefit Type de calcul	18
1.9.6	Organisation Champs supprimés	18
1.9.7	Organisation Importation d'images	18
1.9.8	Adaptation des allocations pour enfants Date de validité	18
1.10	KLE	18
1.10.1	KLE Nom de l'entreprise sur le constat d'accident	18
1.10.2	KLE Données contractuelles LAA	19
1.10.3	KLE Incapacité de travail	19
1.10.4	KLE Décompte des indemnités journalières	19
1.10.5	KLE Allocations familiales	19
1.10.6	KLE Histoire d'indemnités journalières	19
1.10.7	KLE Fiche maladie	19
1.10.8	KLE Déclaration d'accident	20

1.10.9	KLE Taille des pièces jointes	20
1.10.10	KLE Extension des caractères	20
1.10.11	KLE Remarques Assureur élargi	20
1.11	SwissSalary Budget	20
1.11.1	Budget Forecast	20
1.11.2	Budget Forecast pour chaque collaborateur	20
1.11.3	Budget Forecast avec calcul du salaire net	21
1.11.4	Budget Erreur dans le calcul des prévisions	21
1.12	SwissSalary EasyRapport	21
1.12.1	EasyRapport Paramètre Lien	21
1.12.2	EasyRapport Remplacement Sélection des collaborateurs	21
1.12.3	EasyRapport Solde des vacances	21
1.13	SwissSalary Direct	21
1.13.1	Direct Numéro AVS supprimé	21
1.13.2	Direct Synchronisation	22
1.13.3	Direct Fiche de rapport	22
1.14	Informations techniques	22
1.14.1	EasyRapport Import nouvelle table	22
1.14.2	Autorisations SSM Message d'erreur	22
1.14.3	SmartPort Changement Groupe décompte	22
1.14.4	SmartPort Adresse alternative	22
2	Update 5066.000 Systemadmin	
2.1	Ensemble d'autorisation	23
2.2	Rôles Profils	26

1 Update 5066.000 | Utilisateur

1.1 Update 5066.000 | Introduction

Chers clients SwissSalary,
Chers partenaires SwissSalary,

Nous vous présentons le manuel de la **mise à jour SwissSalary 5066.000** du 13 novembre 2025. Ce manuel contient également les tâches des versions de qualité 5065.001 à 5065.005. Après l'installation de cette mise à jour, vous disposerez de la dernière version de SwissSalary. Outre les nouveautés et améliorations intéressantes apportées à SwissSalary, nous avons également perfectionné nos interfaces bidirectionnelles avec nos modules complémentaires existants SwissSalary Direct, SwissSalary EasyRapport, SwissSalary Budget et KLE.

Nous avons envoyé un aperçu des principales modifications dans notre newsletter. Vous pouvez également le consulter à tout moment dans le magazine sur notre site web swissalary.ch.

REMARQUES IMPORTANTES

Condition préalable

Si votre partenaire Dynamics 365 a apporté des modifications spécifiques à votre entreprise dans vos objets SwissSalary standard, vous devez impérativement contacter votre partenaire Dynamics 365 avant d'installer les objets. Veuillez noter que vous devez toujours travailler avec la version la plus récente. Nous prenons en charge la version SwissSalary la plus récente et la version immédiatement précédente.

Mise à jour complète avec tous les objets disponibles

Les mises à jour principales sont publiées respectivement vers avril/mai et octobre/novembre, parallèlement au cycle de publication de Microsoft Dynamics 365 Business Central.

SwissSalary 365 | Microsoft Dynamics 365 Business Central | Microsoft SaaS Cloud

L'application SwissSalary 365 est toujours disponible dans la dernière version de Microsoft Dynamics 365 Business Central et dans la dernière version de SwissSalary. La mise à jour de l'application s'effectue en quelques clics directement via le centre d'administration (voir notre vidéo de formation). Depuis la version 5057.000, la vidéo est également disponible directement dans le centre des rôles, dans les vidéos sur les produits.

La mise à jour SwissSalary 5066.000 est disponible pour les versions suivantes de Business Central (onPrem/cloud privé) :

- Dynamics 365 Business Central 2025 Wave 2 - Version 27 (AL)
- Dynamics 365 Business Central 2025 Wave 1 - Version 26 (AL)
- Dynamics 365 Business Central 2024 Wave 2 - Version 25 (AL)

Dans SaaS (cloud public de Microsoft), nous prenons toujours en charge la dernière version. Nous publions donc la mise à jour SwissSalary 5066.000 pour BC 27. Veuillez noter que les sandbox existantes doivent également être migrées afin que la version 5066.000 puisse être installée.

Les modifications légales et les corrections de bogues obligatoires sont disponibles dans la version 5061.500 pour les versions suivantes :

- o Dynamics 365 Business Central Spring' 19 - Version 14 (C/AL)
- o Dynamics 365 Business Central Fall' 18 - Version 13 (C/AL)
- o Dynamics NAV 2018
- o Dynamics NAV 2017.

Elles sont indiquées en conséquence dans le présent manuel. Les nouveautés techniques ou de contenu pour ces versions ne sont pas mises en œuvre dans SwissSalary. Pour la mise à jour de votre environnement, veuillez vous adresser à votre partenaire NAV/Dynamics365. Nous attirons votre attention sur le fait que la présente version est la dernière version publiée pour ces versions. Par la suite, aucune modification légale ne sera plus mise en œuvre pour ces versions.

La mise en œuvre des versions SwissSalary relève de la responsabilité des clients. Notre service d'assistance ou votre partenaire Dynamics365 peut vous aider si nécessaire. Avec SwissSalary365 (Cloud), cette responsabilité incombe également aux clients et SwissSalary n'effectue aucune mise à jour automatique.

Nous vous invitons à découvrir la version 5066.000.

Votre équipe SwissSalary

1.2 Downgrade | 5061.500

La version 5061.500 est publiée pour les versions NAV / BC pour lesquelles aucune mise à jour complète n'est plus disponible à partir de la version 5062.000, mais pour lesquelles certaines tâches sont encore fournies.

Il s'agit des versions suivantes :

- o Dynamics 365 Business Central Spring' 19 - Version 14 (C/AL)
- o Dynamics 365 Business Central Fall' 18 - Version 13 (C/AL)
- o Dynamics NAV 2018
- o Dynamics NAV 2017

De nouvelles tâches ont été ajoutées au présent manuel:

Traitement de salaire

- 5374 Fichier de paiement | Données de l'expéditeur [5061.401]

KLE

- 5905 Correction de l'émission d'un nouveau certificat SUA lorsque le nom de l'entreprise contient des caractères spéciaux. Cette tâche a été publiée avec la version 5065.000. [5061.401]
- 7384 Extension des caractères
- 7023 KLE | Remarques Assureur élargi

1.3 Augmentation salaire

1.3.1 Augmentation salariale | Nouvelle procédure

Task | 5066.000

Des développements ont été réalisés et des tâches ont été mises en œuvre pour le processus d'augmentation salariale. La description détaillée est consignée dans un [Manual](#) dédié.

5950 Le nouveau taux salarial par pourcentage de poste est affiché dans l'historique des augmentations salariales, augmentations salaires enregistrées.

5951 Une justification de l'augmentation salaire est affichée dans l'historique des augmentations salariales, augmentations salaires enregistrées.

5956 Boîte d'information avec historique

5957 Le nouveau processus d'augmentation salariale est désormais ajouté au centre de rôles sous l'action Augmentation salaire.

6794 Le journal des Augmentation salaire tient compte des autorisations des services

6825 Les entrées d'Augmentation salaire tiennent compte des autorisations des services

7232 Le supérieur hiérarchique n'apparaît pas dans son propre journal des augmentations salariales, seuls les collaborateurs qui lui sont subordonnés y apparaissent. Il apparaît dans le journal supérieur.

7240 Si un collaborateur ne bénéficie pas d'une augmentation de salaire, cette ligne n'est pas enregistrée dans TimeMachine. L'information apparaît toutefois dans l'historique des augmentations de salaire avec la remarque enregistrée.

7242 Selon les paramètres de filtrage sélectionnés, différents journaux peuvent être créés.

7244 Les modèles de lettres d'Augmentation salaire sont disponibles et peuvent être personnalisés à l'aide de différentes options de filtrage, puis imprimés.

7330 Le service des ressources humaines peut supprimer et ajouter des employés au statut « Brouillon »; dès que le statut passe à « Ouvert », aucun employé ne peut être supprimé ou ajouté.

7352 Si un collaborateur ne bénéficie pas d'une augmentation de salaire, son N° employé et les champs relatifs à l'augmentation de salaire individuelle sont affichés en gras.

7683 Les responsables hiérarchiques sont indiqués sur la lettre d'augmentation de salaire (à droite).

7697 Il est possible de créer des journaux d'augmentation de salaire manuels. Vous pouvez y ajouter ou supprimer des collaborateurs à votre guise.

7698 Augmentation salaire - Interdire la suppression d'employés à partir du statut « Open »

7699 Un avertissement s'affiche dans le journal lorsque des employés sont enregistrés simultanément dans plusieurs journaux.

7700 Les actions de modification de statut peuvent être modifiées simultanément pour plusieurs journaux.

Déjà implémenté avec 5065.002:

6196 La colonne « Justification » peut être affichée. Si une raison d'augmentation de salaire est indiquée pour une personne, la case à cocher est activée et peut également être filtrée. Cela permet d'obtenir un aperçu rapide des commentaires existants

6197 La boîte d'information « Détails de l'employé » est visible

1.4 Employé

1.4.1 Fiche employé | TimeMachine Lieu

Task #6392 | 5065.004

Si le code postal est modifié via TimeMachine, mais que le lieu d'imposition reste dans le même canton, le champ suivant «Canton IS» n'est pas rempli.

En cas de modification en dehors du canton, le champ suivant «Canton IS» s'affiche et est modifié.

1.4.2 Fiche employé | TimeMachine entrées multiples

Task #4034 | 5066.000

Si plusieurs mutations rétroactives sont saisies pour le même champ TimeMachine, seule la première ligne est traitée.

Il est désormais possible de traiter deux modifications de salaire rétroactives ou deux mutations rétroactives du pourcentage d'emploi pour une même personne dans un seul cycle de paie.

1.4.3 LPP Salaire fictif | Eléments salaire

Task #5734 | 5065.002

Le salaire fictif est calculé sur la base des valeurs:

- Taux de salaire Montant x 12, 13 ou 14, en fonction des Données de base salaires et des Droit d'absences
- Eléments salaire avec LPP Gain assuré probable, en fonction de l'assujettissement 13ème/14ème salaire mensuel et des Droit d'absences x 12, 13 ou 14

1.4.4 Calculer effectif la LPP | Modifications du pourcentage d'emploi TimeMachine

Task #5425 | 5066.000

Dans le calcul LPP avec valeur salariale effective, les montants sont calculés correctement en cas de modification du pourcentage d'emploi via TimeMachine.

1.4.5 Fiche employé | Impôts transfrontaliers

Task #5770 | 5066.000

Il existe des champs obligatoires pour la déclaration des frontaliers italiens. Ceux-ci sont marqués d'une étoile rouge lorsque le champ « Déclaration fiscale transfrontalière » est activé et une notification correspondante s'affiche.

Il s'agit des champs suivants:

- Pays de départ
- Lieu de naissance
- Date d'entrée

1.5 Traitement de salaire

1.5.1 TapBoard | Projet avec tâche de projet

Task #6549 | 5065.004

L'ajout d'un projet avec des tâches à TapBoard entraînait une erreur. Message d'erreur lors de la saisie de nouveaux projets via TapBoard : «Fiche employé» inexistante. Champs et valeurs d'identification: N° employé = « » a été corrigé.

1.5.2 Traitement de salaire acompte | SwS EasyRapport Import

Task #4044 | 5065.004

Dans la mise à jour 5063.000, il a été prévu que lors du traitement de salaire, un avertissement s'affiche pour signaler les postes encore présents dans le journal d'importation EasyRapport pour la période de paie correspondante. Cet avertissement s'affichait également lorsqu'un traitement de salaire acompte était effectué. Cela a désormais été corrigé.

1.5.3 Traitement de salaire | commission manquante

Task #6136 | 5066.000

Si la commission de référence pour un canton ayant facturé l'impôt à la source n'est pas encore saisie dans les paramètres de l'impôt à la source, un message d'avertissement s'affiche lors du calcul des salaires.

1.5.4 Salaire soumis à l'impôt à la source | Jours passés à l'étranger

Task #6145 | 5066.000

La réduction du salaire soumis à l'impôt à la source lors du traitement des jours passés à l'étranger a été ajustée. Si un genre de salaire est utilisé de manière apériodique pour déterminer le taux, mais sans obligation d'impôt à la source, celui-ci n'est pas pris en compte pour le salaire soumis à l'impôt à la source.

1.5.5 Traitement de salaire | Compensation salariale nette

Task #7752 | 5066.000 [5065.005]

Avec la version 5065.004, une compensation salariale nette trop élevée était calculée dans certaines configurations. Cela a été corrigé.

1.5.6 Mois de sortie | 13e mois de salaire Paiement immédiat

Task #3907 | 5065.001

Une erreur s'est glissée dans la tâche 12937 de la mise à jour 5064.000 concernant le paiement de la part du 13ème salaire dans le mois de sortie. Pour le code salaire SH/SM avec un jour de début de période supérieur à 0 et un droit à l'absence à un "paiement immédiat" du 13ème SM, le paiement est retenu par erreur dans le mois de sortie. Cette erreur a maintenant été corrigée mois de sortie | 13ème salaire paiement immédiat

1.5.7 Paiement après départ | Remboursement de la cotisation AC

Task #5414 | 5066.000

Jusqu'à présent, en cas de paiement rétroactif couvrant plusieurs années ou de modification TimeMachine avec le paramètre « gain minime » dans les droits aux prestations, la cotisation AC déjà déduite était remboursée, ce qui n'est pas correct. La mise à jour SwissSalary 5066.000 corrige cette erreur, de sorte qu'aucun remboursement de cotisation AC n'est effectué dans cette configuration.

1.5.8 Calcul des valeurs limites | plusieurs périodes d'emploi

Task #6159 | 5066.000

Pour les personnes ayant eu plusieurs périodes d'emploi au cours d'une année civile et ayant perçu des paiements après leur départ, des valeurs limites incorrectes étaient prises en compte pour la LAA, la LAAC et les IJM, selon la configuration. Ce problème a été résolu et le nombre de jours d'emploi est désormais pris en compte correctement pour le calcul du salaire maximal.

1.5.9 Provision pour vacances | Calcul avec solde de l'année précédente

Task #6137 | 5065.001 [1.5065001.2001.0]

Le calcul des provisions pour vacances était erroné lorsqu'il existait déjà un solde de l'année précédente. Ceci a été corrigé.

1.5.10 Fichier de paiement | Données de l'expéditeur

Task #5374 | 5065.001 [5061.401]

Lors de la création du fichier de paiement ISO, les données de l'expéditeur du compte standard étaient tirées de la tranche de décompte au lieu du compte sélectionné lors de la création du fichier de paiement. Cela a été corrigé.

1.5.11 Fichier de paiement | Compte de débit standard

Task #6576 | 5065.005

Si un compte bancaire standard a été enregistré dans le Groupe décompte, celui-ci est toujours sélectionné comme compte débiteur lors de la création d'un fichier de paiement, même si un autre compte débiteur a éventuellement été utilisé lors de la dernière création d'un fichier de paiement.

1.5.12 Fichier de paiement | SPS 2025

Task #6003 | 5066.000

Les fichiers de paiement selon la norme ISO 2022 sont désormais créés selon la dernière version SPS 2025.

1.6 Rapport

1.6.1 Décompte salaire | Modifications salariales

Task #4662 | 5066.000

La présentation sur le Décompte salaire en cas de modifications rétroactives du salaire a été modifiée. Désormais, les corrections sont affichées par mois, par ordre croissant.

1.6.2 Fiche Rapport d'activité et EasyRapport | Déduction des pauses

Task #4770 | 5065.005

La déduction automatique des pauses s'affiche correctement sur la carte EasyRapport, la fiche de rapport et dans TapBoard.

1.6.3 Compte salaire personnel | Recapitulation

Task #6208 | 5065.002

Les paiements irréguliers sont présentés dans le compte de salaire personnel A4 (horizontal) Recap dans le mois correct si celui-ci est exploité en cours d'année.

1.6.4 Fiche EasyRapport | Date sur la base de TapBoard

Task #8137 | 5066.000

Lors de l'ouverture de la fiche EasyRapport, la date de référence indiquée était toujours le mois en cours. Désormais, la date de référence est ouverte en fonction de la date du document du poste sélectionné.

1.6.5 Compte salaire personnel | FTE et Headcount

Task #6390 | 5065.003

Si des personnes sont prises en compte dans un traitement de salaire sans percevoir de prestations, elles sont prises en compte dans le calcul de l'FTE et des effectifs.

C'était le cas jusqu'à la mise à jour 5065.000 et c'est à nouveau le cas désormais.

1.6.6 Certificat salaire | Traduction italienne

Task #5286 | 5066.000

Si un collaborateur a enregistré le code linguistique « ITS » et qu'il est soumis à l'impôt à la source, la remarque figurant au chiffre 15 du certificat de salaire est traduite correctement.

1.6.7 Certificat de salaire | Déduction Impôt à la source

Task #7160 | 5066.000

Si une personne n'a eu cette année qu'une seule correction d'impôt à la source à mentionner au chiffre 12 du certificat de salaire, celui-ci peut désormais être établi sans code-barres. Concerne principalement les corrections d'impôt à la source remontant à l'année précédente.

1.6.8 Certificat de salaire | Annexe Autriche

Task #6972 | 5066.000

La déduction NBU manquait sur l'annexe pour les employés autrichiens au Liechtenstein. Cela a été corrigé et le total des déductions de sécurité sociale est correctement représenté.

1.6.9 Benefit Évaluation | emploi en cours de mois

Task #6129 | 5065.002

Les montants sur les décomptes annuels (extraits Benefit) sont affichés correctement, indépendamment du fait que le collaborateur ait quitté l'entreprise en cours de mois et qu'un paiement complémentaire ait ensuite lieu ou qu'une réadmission soit fixée.

1.6.10 Benefit Évaluation | date de facturation en cours de mois

Task #6550 | 5065.004

Même si la date de paie n'est pas le dernier jour du mois, le relevé des avantages sociaux est correctement affiché.

1.6.11 Rapport LPP-DTA | Mutations

Task #5865 | 5065.001

Le rapport DTA LPP peut être créé après la mise à jour du traitement des salaires. Les mutations ayant une influence sur la LPP sont affichées.Rapport DTA LPP | Mutations

1.6.12 Évaluation du temps | Vacances en jours

Task #3961 | 5065.004

Le calcul de la valeur des congés dans le rapport «Évaluation du temps» ne pouvait jusqu'à présent pas être effectué en jours. Cela a désormais été corrigé.

Pour le calcul des congés en jours, il est important de disposer d'un enregistrement dans le champ « Heures par jour ». Cela a également une influence sur le calcul de la valeur en CHF pour les heures supplémentaires, les horaires flexibles, etc.

1.6.13 Rapports | Traduction Pays et régions

Task #6521 | 5066.000

Désormais, la traduction pour les pays/régions est reprise dans tous les rapports, à condition qu'une traduction soit enregistrée pour le code de langue correspondant.

1.7 Déclaration de salaire

1.7.1 Déclaration de salaire | AVS et CAF Validation

Task #7743 | 5066.000

Lorsque vous sélectionnez « Valider » sur la ligne de la déclaration AVS, le lien vers le portail de la caisse de compensation ne s'ouvre pas. Lorsque vous validez la ligne de la déclaration CAF, seule la CAF est prise en compte. Cela a été corrigé et le portail s'ouvre à nouveau comme d'habitude sur la ligne AVS, où la validation des déclarations AVS et CAF peut être traitée.

1.7.2 Déclaration de salaire | Délai de transmission

Task #6658 | 5065.004

Le délai a été prolongé pour la déclaration des salaires. Cela permet d'attendre plus longtemps une réponse et les déclarations sont moins susceptibles de générer des erreurs.

1.7.3 Déclaration de salaire | Archiver

Task #6161 | 5065.002

Les déclarations ELM sans statut de travail peuvent désormais être archivées manuellement.

1.7.4 Déclaration de salaire | AHV et déclaration

Task #6045 | 5065.001 [5065.000.2012.0]

A partir de la mise à jour 5065.000, la date de validité du contrat LAA est contrôlée lors de la déclaration des salaires à l'AVS. Celle-ci était sans fonction dans l'ancienne installation. Avec la version 5065.000.2012, il est garanti qu'une date initiale est remplie pour le contrat LAA. Une saisie ou une modification manuelle est possible.

1.7.5 Déclaration de salaire | EMA

Task #5424 | 5065.001

Le message d'erreur pour les déclarations AVS de l'EMA sans contenu (aucune personne à déclarer) est désormais plus parlant et plus compréhensible.

1.7.6 Déclaration de salaire | IS calcul de date

Task #6655 | 5065.004

Les messages d'erreur concernant les erreurs de date dans la déclaration ELM de l'impôt à la source sont désormais plus détaillés et sont accompagnés du N° employé.

1.7.7 Déclaration de salaire | Message d'erreur

Task #6160 | 5065.001 [1.5065001.2001.0]

Des messages d'erreur sont apparus dans les déclarations de salaires ELM, qui n'étaient pas suffisamment explicites. Le service Swissdec répondait par un code d'erreur". Cela a été corrigé.

1.8 Interfaces

1.8.1 SAP Business One | Dimensions

Task #6128 | 5065.002

Désormais, l'interface "SAP Business One" permet d'inclure plusieurs dimensions.

1.8.2 UKA 9.1 | Code lieu de travail

Task #6834 | 5065.005

Désormais, le champ « workplaceCode » affiche le code du service, le code du groupe de travail ou aucune valeur, selon les paramètres définis sur la page de demande.

Paramètre pour le code de travail sur la page de demande

- Code de travail = vide: le champ WorkplaceCode n'est pas affiché.
- Code de travail = service: le champ Workplace Code contient le code du service.
- Code de travail = groupe de travail: le champ WorkplaceCode contient le code du groupe de travail.

1.8.3 UKA 9.1 | Unités organisationnelles

Task #6900 | 5065.004

La mention du poste supérieur dans l'interface UKA 9.1 avec le type « Unités organisationnelles » a été modifiée. Désormais, les dates de validité du poste supérieur sont également transmises.

1.8.4 UKA 9.1 | Appel via le traitement de salaire

Task #6332 | 5065.003

Il est également possible d'appeler l'interface UKA 9.1 via les traitements de salaire. Sous Rapports, Déclarations d'absence, vous pouvez sélectionner UKA 8.9 ou UKA 9.1.

1.8.5 UKA 9.1 | Contrat de travail

Task #6348 | 5065.003

Task #6180 | 5065.002

Des modifications ont été apportées au code dans le fichier UKA 9.1. Celui-ci devait être corrigé pour les personnes sans date de départ. Une première modification a été effectuée avec 5065.002 pour les personnes sans date de départ. Une modification a également dû être effectuée pour les personnes dont la date de départ se situe dans le mois en cours. Celle-ci est contenue dans le fichier 5065.003.

1.8.6 UKA 9.1 | Statistiques Groupes

Task #6285 | 5065.003

Si différents groupes de personnes UKA sont répertoriés dans les statistiques du personnel, ceux-ci peuvent être filtrés lors de la création du fichier UKA 9.1.

1.8.7 UKA 9.1 | Calcul des valeurs salariales

Task #5967 | 5065.002

L'influence des valeurs salariales négatives dans le fichier UKA 9.1 a été corrigée.

1.8.8 UKA 9.1 | UVG Salaire maximum

Task #6255 | 5065.002

Lors de l'établissement du fichier UKA, les valeurs salariales supérieures au gain maximal assuré sont également transmises dans le domaine de la LAA et il n'y a plus de limitation au salaire maximal assuré par la LAA.

1.8.9 UKA 8.9 | Ajustement des valeurs salariales

Task #6458 | 5065.003

La structure a été modifiée pour les salaires annuels extrapolés supérieurs à 1 million. Ce problème a pu être résolu.

1.9 Administration

1.9.1 Souches de N° | Liens

Task #6044 | 5065.003

L'erreur empêchant la création d'un nouveau N° employé via un lien de Souches de N° a été corrigée.

1.9.2 Benefit | Mode de calcul Basic

Task #6269 | 5066.000

Lorsqu'un nouveau type d'avantage est créé, le type de calcul «Basic» est sélectionné par défaut. Le type de calcul «Assurance vieillesse et survivants» est prévu pour le type d'avantage AVS.

1.9.3 Benefit | approches

Task #6966 | 5066.000

En tant qu'approche avantageuse, il est également possible de saisir des pourcentages supérieurs à 100 % ou inférieurs à 0 %.

1.9.4 Benefit | Fonds social Base LAA

Task #6260 | 5065.002

Avec la mise à jour 5065.000, la LAA a été reprise dans l'institution Benefit. Lors de la migration des fonds sociaux avec la base LAA, le calcul des plafonds n'était pas correct dans certaines constellations. Cela a été corrigé dans le processus de mise à jour, si cette version de la mise à jour est directement importée.

1.9.5 Benefit | Type de calcul

Task #6266 | 5065.002

Le montant d'une entrée de salaire définie dans un dispositif Benefit est calculé en fonction du type de calcul:

Déduction employé %:

- Type de calcul GS positive: montant positif
- Type de calcul GS négative: montant négatif

Cotisation AG %:

- Type de calcul GS positive ou calculée: Montant positif
- Type de calcul GS négative: Montant négatif

Type de calcul calculé = type déterminant:

- Déduction: montant négatif
- Tous les autres types: Montant positif

1.9.6 Organisation | Champs supprimés

Task #6076 | 5066.000

Les personnalisations booléennes « Customizations (SWS Objects) » et « Customizaitons (Customer Objects) » ont été supprimées.

1.9.7 Organisation | Importation d'images

Task #7777 | 5066.000

Une erreur lors de l'importation en masse des photos des employés via l'organisation SwissSalary a pu être corrigée.

1.9.8 Adaptation des allocations pour enfants | Date de validité

Task #5422 | 5065.004

Si le droit à une allocation de formation est enregistré pour un enfant avant qu'il n'atteigne l'âge de 16 ans, la date de validité n'est désormais plus réinitialisée après l'exécution du rapport pour l'ajustement des allocations pour enfants.

1.10 KLE

1.10.1 KLE | Nom de l'entreprise sur le constat d'accident

Task #4031 | 5065.004

Le nombre de caractères pour le nom de l'entreprise a été augmenté sur la carte d'assurance maladie/accident.

1.10.2 KLE | Données contractuelles LAA

Task #6046 | 5065.001 [5065.000.2012.0]

Avec la mise à jour 5065.000, l'assureur LAA et les données du contrat n'étaient plus affichés dans la Factbox dans KLE Cases, ce qui entraînait une erreur. Cela a été corrigé et publié avec la version 5065.000.2012.
Données contractuelles LAA

1.10.3 KLE | Incapacité de travail

Task #6121 | 5065.002

Si une histoire d'incapacité de travail est ouverte dans le cas clôturé, le booléen "Pas d'incapacité de travail" peut être désactivé.

1.10.4 KLE | Décompte des indemnités journalières

Task #6052 | 5065.005

Le rapport pour le décompte des indemnités journalières a été amélioré afin que les informations correctes soient désormais imprimées en cas de maladie ou d'accident.

1.10.5 KLE | Allocations familiales

Task #7129 | 5066.000

Les allocations familiales sont prises en compte pour la transmission du salaire annuel selon la période correspondante, conformément à la date de l'événement. Si, par exemple, les allocations de formation sont supprimées au 31 juillet 2025, elles ne seront plus prises en compte pour la transmission du salaire annuel dans une déclaration d'accident dont la date est le 10 août 2025, même si le traitement de salaire d'août n'a pas encore été calculé.

1.10.6 KLE | Histoire d'indemnités journalières

Task #4099 | 5066.000

Le traitement des indemnités journalières a été amélioré, de sorte que SwissSalary est désormais en mesure d'afficher correctement les réductions d'indemnités journalières et les déductions hospitalières sur le rapport des indemnités journalières et de les transférer dans le journal des rapports.

1.10.7 KLE | Fiche maladie

Task #5649 | 5066.000

La mise en page de la fiche d'assurance maladie a été remaniée et est désormais disponible sous forme de modèle Word.

1.10.8 KLE | Déclaration d'accident

Task #6971 | 5066.000

La mise en page du constat d'accident a été remaniée et est désormais disponible sous forme de modèle Word.

1.10.9 KLE | Taille des pièces jointes

Task #4456 | 5066.000

Les pièces jointes jusqu'à 5 mégaoctets peuvent être transmises sans problème via KLE.

1.10.10 KLE | Extension des caractères

Task #7384 | 5066.000

La longueur du champ « IndemnificationID » a dû être augmentée afin que les histoires dont l'ID comporte plus de 30 caractères (limite actuellement autorisée) puissent être lues correctement.

1.10.11 KLE | Remarques Assureur élargi

Task #7023 | 5066.000

Outre le statut du processus et de la prise en charge, l'assureur peut également ajouter une remarque. La remarque est un champ de texte libre. L'assureur indique dans ce champ, par exemple, que le cas ne peut pas encore être pris en charge car des documents importants font encore défaut.

Pour la version 5066 de SwissSalary, le champ a été étendu à 2048 caractères, et pour la version 5061.500 à 250 caractères.

1.11 SwissSalary Budget

1.11.1 Budget | Forecast

Task #6584 | 5065.004

Lors du calcul des prévisions, un message d'erreur s'affichait en raison de la présence d'employés ayant une date de départ. Ce problème a été résolu.

1.11.2 Budget | Forecast pour chaque collaborateur

Task #4676 | 5065.004

Désormais, les filtres habituels peuvent être appliqués à la fiche employé lors de la prévision.

1.11.3 Budget | Forecast avec calcul du salaire net

Task #6440 | 5065.004

Lorsque les genres de salaire étaient rapportés avec le calcul du salaire net, cela entraînait une erreur dans le calcul des prévisions. Cette erreur a été corrigée.

1.11.4 Budget | Erreur dans le calcul des prévisions

Task #6137 | 5065.004

Une date d'entrée sur la liste des salaires en combinaison avec un départ saisi sur la fiche employé entraînait une erreur dans le calcul des prévisions. Cette erreur a été corrigée.

1.12 SwissSalary EasyRapport

1.12.1 EasyRapport Paramètre | Lien

Task #6701 | 5066.000

Dans la configuration EasyRapport (langue allemande), le lien « À propos de SwissSalary EasyRapport » renvoie désormais directement à la section « SwissSalary EasyRapport » de notre site web. Auparavant, il renvoyait à la page d'accueil.

1.12.2 EasyRapport Remplacement | Sélection des collaborateurs

Task #4685 | 5066.000

Les champs « Visa collaborateur » et « Visa remplaçant collaborateur » disposent désormais d'une fonction de validation. Ces champs ne peuvent être remplis qu'avec un numéro personnel disposant d'un groupe EasyRapport, d'un administrateur et d'un identifiant EasyRapport.

1.12.3 EasyRapport | Solde des vacances

Task #7176 | 5066.000

En cas de réembauche à durée déterminée pour la même année civile, le droit aux congés était affiché dans EasyRapport avec un solde confirmé négatif lors du dernier décompte de salaire et avec un solde négatif à la date du jour.

Cette erreur a désormais été corrigée.

1.13 SwissSalary Direct

1.13.1 Direct | Numéro AVS supprimé

Task #3906 | 5065.001

En cas de changement d'adresse dans SwissSalary Direct, le numéro AVS n'est plus supprimé sur la carte personnelle après SmartPort Sync.

1.13.2 Direct | Synchronisation

Task #6783 | 5066.000

La synchronisation entre SwissSalary et SwissSalary Direct a été stabilisée.

1.13.3 Direct | Fiche de rapport

Task #7589 | 5066.000

Après l'envoi, le titre de la fiche de rapport s'affichait en italien, alors que la langue de l'utilisateur et du collaborateur était enregistrée dans DES.

Ce WorkItem permet de corriger les messages directs et le titre du rapport, qui s'affichent dans la langue de l'utilisateur. Pour cela, il faut que les traductions soient gérées dans l'administration SwissSalary Direct.

1.14 Informations techniques

1.14.1 EasyRapport Import | nouvelle table

Task #3921 | 5066.000

Le tableau d'importation EasyRapport (3009133) est remplacé par le nouveau tableau SwS EasyRapport Company Import (3009154). Le nouveau tableau d'importation EasyRapport n'est plus multi-clients.

1.14.2 Autorisations SSM | Message d'erreur

Task #6067 | 5065.001

Utilisateur avec les droits « SWS Self Service Manager », un message d'erreur s'affichait. Ceci a été corrigé et la consultation des documents du dossier peut avoir lieu.

1.14.3 SmartPort | Changement Groupe décompte

Task #6663 | 5066.000

Adaptation de l'importation via Smartport afin qu'une modification du Groupe décompte soit détectée et que les paramètres standard de l'assurance sociale soient appliqués.

1.14.4 SmartPort | Adresse alternative

Task #6456 | 5066.000

Il est désormais possible d'importer une adresse alternative, le dernier employeur et les données du partenaire via SmartPort.

2 Update 5066.000 | Systemadmin

2.1 Ensemble d'autorisation

À partir de 5062.000, les enregistrements d'autorisation SWS sont automatiquement mis à jour directement avec le processus de migration de mise à jour. La rubrique "Autorisations NAV" n'est plus disponible dans l'organisation SwissSalary et la mise à jour du Store pour les ensembles d'autorisations n'a plus besoin d'être exécutée manuellement. Vous identifierez les ensembles d'autorisations SWS que nous délivrons à l'aide du type "System". Les SUPER utilisateurs ne peuvent plus modifier ces ensembles. Si vous souhaitez créer des droits d'accès spécifiques, vous devez copier un ensemble d'autorisations, procéder aux ajustements dans l'ensemble d'autorisations copié et l'attribuer aux utilisateurs correspondants (nous recommandons cette procédure depuis toujours). Un ensemble d'autorisations copié sera automatiquement associé au type "Défini par l'utilisateur".

Code précédent	Nouveau ensemble d'autorisation	Nom	Art	Nom d'extension	Description
SWS-BUDGET-EDIT	SWS BUDGET PROCESS	Budget - Edit and Process	System	SwissSalary 365	Cet ensemble d'autorisations est utilisé pour créer des structures budgétaires, des budgets FTE, des budgets dans les montants et prévisions.
SWS-BUDGET-READ	SWS BUDGET READ	Read Budget Data	System	SwissSalary 365	Cet ensemble d'autorisations est utilisé pour lire des structures budgétaires, des budgets FTE, des budgets dans les montants et prévisions.
SWS-BUDGET-SETUP	SWS BUDGET SETUP	Admin. Budget Module	System	SwissSalary 365	Cet ensemble d'autorisations est utilisé pour procéder à des paramétrages dans le module SwissSalary Budget. Ensemble d'autorisations classique pour le gestionnaire de salaire.
SWS-EE EDIT	SWS PROCESS	Employee Edit and Run Payroll	System	SwissSalary 365	Cet ensemble d'autorisations est classiquement attribué au gestionnaire de salaire qui doit remplir toutes les fonctions couvertes par la comptabilité salariale. L'utilisateur peut modifier, supprimer, insérer des données dans SwissSalary, mais ne peut modifier les données salariales de base.
SWS-EE READ	SWS READ	Read Employee Data	System	SwissSalary 365	Identique à l'ensemble d'autorisations SWS PROCESS, sauf que les données peuvent seulement être consultées, mais pas modifiées. Droits de lecture uniquement.
SWS-HR EDIT	SWS HR PROCESS	Edit HR (Dynamics 365)	System	SwissSalary 365	Module complémentaire PIS (système d'informations du personnel). Avec cet ensemble d'autorisations, les données

					peuvent être modifiées, supprimées et insérées dans le PIS.
SWS-HR READ	SWS HR READ	Read HR (Dynamics 365)	System	SwissSalary 365	Module complémentaire PIS (système d'informations du personnel). Droits de lecture uniquement.
SWS-HR SETUP	SWS HR SETUP	Admin.HR Module (Dynamics 365)	System	SwissSalary 365	Module complémentaire PIS (système d'informations du personnel). Avec cet ensemble d'autorisations, des configurations peuvent être effectuées dans le PIS. Gestionnaire de salaire de RH classique.
SWS-KLE EDIT	SWS KLE PROCESS	KLE - Edit and Process	System	SwissSalary 365	Avec cet ensemble d'autorisations, les cas KLE peuvent être remaniés. Quand cet ensemble d'autorisations est accordé, l'ensemble d'autorisations SWS PROCESS ou SWS READ doit également être accordé.
SWS-KLE READ	SWS KLE READ	Read KLE Data	System	SwissSalary 365	Identique à l'ensemble d'autorisations SWS KLE PROCESS, sauf que les données peuvent seulement être consultées, mais pas modifiées. Droits de lecture uniquement.
SWS-ALL	SWS LOGIN	Login Permissions	System	SwissSalary 365	Ensemble d'autorisations spécifique qui doit être attribué à chaque utilisateur SwissSalary. Avec la fonction 'Décompte salaire', le système requiert des informations 'indirectes' sur tous les mandants (contrôle de licence, nombre de collaborateurs pour lesquels le décompte salaire a déjà été effectué dans la base de données générale. Par conséquent, aucune donnée n'est consultable par les mandants restreints).
SWS-POST	SWS POSTING	Payroll Posting	System	SwissSalary 365	Selon les directives du SOX, le gestionnaire de salaire n'est pas autorisé à 'comptabiliser le salaire'. Cet ensemble d'autorisations peut être attribué à un utilisateur dans la COFI exclusivement en charge de la comptabilisation salariale. IMPORTANT : Cet utilisateur doit évidemment aussi être activé dans SwissSalary, sous Configuration -> Configuration -> Utilisateur ou, dans la version RTC, sous Gestion SwissSalary-> Utilisateur.

SWS-ST EDIT	SWS SALARY TYPE EDIT	Edit Salary Types	System	SwissSalary 365	Accès illimité pour modifier les genres de salaire. Avec cet ensemble d'autorisations, il est possible de créer, modifier et supprimer des genres de salaire.
SWS-SETUP	SWS SETUP	Admin. SwS Module	System	SwissSalary 365	Ensemble d'autorisations classique pour gestionnaire de salaire.
SWS-SETUP-LIGHT	SWS SETUP LIGHT	Admin. SwS Without User Setup	System	SwissSalary 365	Ensemble d'autorisations identique à SWS-SETUP, sauf qu'aucune modification de l'utilisateur SwissSalary ne peut être effectuée..
nouveau à partir de 5064.000	SWS MSS	Manager Self Service	System	SwissSalary 365	<p>Cet ensemble de permissions inclut des droits de lecture concernant des informations destinées aux chefs de département. Les clients se trouvent dans des situations différentes et leurs requêtes sont diverses en ce qui concerne les différentes autorisations. Pour l'ensemble de permissions, nous avons recours à la meilleure pratique. Vous pouvez rectifier les autorisations à tout moment à l'aide d'un autre ou de votre propre ensemble de permissions. Vous trouverez ici de plus amples informations: Granulare Berechtigungen definieren - Business Central Microsoft Learn</p> <p>Remarque: Nous n'avons pas relié les ensembles de permissions SWS PAYRAISE PROCESS et SWS PAYRAISE READ à l'ensemble de permissions SWS MSS, car nous partons du principe que les situations diffèrent d'un chef de département ou suppléant à l'autre. Certains responsables de département ne sont pas autorisés à visualiser le processus d'augmentation de salaire, mais peuvent seulement le lire ou le modifier. Quand un MSS est attribué à un utilisateur SWS, il se peut donc que l'ensemble de permissions SWS PAYRAISE PROCESS ou SWS PAYRAISE READ doive être ajouté manuellement.</p>

nouveau à partir de 5064.000	SWS PAYRAISE PROCESS	Pay Raise - Edit and Process	System	SwissSalary 365	<p>Permet de modifier le processus d'augmentation de salaire.</p> <p>Remarque: Quand l'ensemble de permissions SWS PROCESS est attribué à un utilisateur, l'ensemble de permissions SWS PAYRAISE PROCESS est également attribué automatiquement, car nous avons relié l'ensemble de permissions SWS PROCESS à l'ensemble de permissions SWS PAYRAISE PROCESS.</p>
nouveau à partir de 5064.000	SWS PAYRAISE READ	Read Pay Raise Data	System	SwissSalary 365	<p>Permet de lire le processus d'augmentation de salaire.</p> <p>Remarque: Quand l'ensemble de permissions SWS READ est attribué à un utilisateur, l'ensemble de permissions SWS PAYRAISE READ n'est pas automatiquement attribué. Nous partons en effet du principe que tous les utilisateurs ne sont pas autorisés à visualiser l'augmentation de salaire avec SWS READ.</p>

2.2 Rôles | Profils

Vous pouvez ajuster le profil à tout moment en fonction de vos exigences. Vous trouverez ici de plus amples informations concernant les ensembles de permissions: [Verwalten von Benutzern und Rollen - Business Central | Microsoft Learn](#)

Les profils suivants sont disponibles:

SwissSalary

Le profil SwissSalary est attribué aux personnes qui traitent le salaire.

SwissSalary Manager Self Service

Dans ce profil, nous avons réduit le centre de rôles et les rubriques de menu au strict nécessaire sur les différentes pages. Les clients ont des exigences diverses en ce qui concerne le centre de rôles et les pages. Nous avons eu recours à la meilleure pratique pour le profil.